

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE LA SANTE
PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

Comité National de Lutte contre le
SIDA

Groupe Technique Central

Secrétariat Permanent



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC
HEALTH

GENERAL SECRETARY

National AIDS Control Committee

Central Technical Group

Permanant Secretary

Yaoundé, le 22 AVR 2019

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 3-7/HASMI/MINSANTE/SG/CNLS/GTC/SP/SPM/19 DU 22 AVR 2019
en vue de la pré-qualification des Consultants Nationaux pour réaliser
l'étude de surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le système de surveillance épidémiologique du VIH, Sida et des IST a pour but d'appuyer les activités de lutte en fournissant des informations vérifiables sur l'ampleur et sur la distribution de l'infection. Les résultats de la surveillance sont donc essentiels pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de prévention, de prise en charge et de l'atténuation de l'impact de l'épidémie. Les études de séro-surveillance sentinelle chez les femmes enceintes ont présenté des proportions des prévalences de 11,0% en 2000, 7,6% en 2009 et 7,8% en 2012. Ce suivi des tendances de la prévalence et de comportement à risque se base sur les EDS réalisées tous les 5 ans et sur la conduite tous les 2 ans d'une étude de séro-surveillance dans les sites sentinelles auprès des femmes enceintes en CPN. Les femmes enceintes sont considérées comme étant une bonne représentation de la population générale, elles sont aussi facilement accessibles, permettant une surveillance régulière et la génération des tendances épidémiologiques sur le VIH et les IST.

Au Cameroun, la surveillance sentinelle a débuté en 1989 à Yaoundé et Douala. Le nombre de sites sentinelles a augmenté progressivement depuis lors. Il est passé de 6 sites en 1993 (Yaoundé, Douala, Bamenda, Limbe, Bertoua et Garoua) à 27 sites de CPN en milieu urbain et semi urbain dans les 10 régions étaient concernées. En 2002, la surveillance sentinelle s'est déroulée dans les 10 régions. Chaque région comprenait 2 sites (un en milieu urbain et un en milieu rural). Un site était composé de 2 à 4 postes de collecte (services de CPN) (4) En plus de la surveillance sentinelle chez les femmes enceintes, d'autres surveillances du VIH auprès de la population ont été faites au Cameroun.

D'après EDS en 2011, la prévalence au sein de la population sexuellement active est de 4,3%. La prévalence du VIH chez les femmes en âge de procréer (15-49 ans) est

de 5,6%. Ce taux est respectivement de 11,9%, 11,0%, 9,8%, 9,4%, 4,3% et 1,7% au Nord-Ouest, au Sud-Ouest, dans l'Adamaoua, à l'Est, à l'Ouest et au Nord. Au regard de ce précède, le CNLS envisage recruter un Consultant National, personne physique, qui aura la responsabilité de réaliser une étude de surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes de 2019 au Cameroun.

Dans cette optique, le Ministre de la Santé Publique lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt en vue de pré-qualifier les Consultants Nationaux pour la réalisation de l'étude sus indiquée.

II- OBJET

Le présent avis a pour objet la pré-qualification des **Consultants Nationaux, personnes physiques**, disposant des qualifications et expériences pertinentes pour réaliser une étude de surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes de 2019 au Cameroun.

iii – **FINANCEMENT** : Fonds Mondial (subvention VIH, CMR-H-MOH 1639).

IV- ETENDUE DE LA MISSION DU CONSULTANT

La mission du Consultant National qui sera retenu, consistera à actualiser les résultats existants sur la surveillance sentinelle du VIH. De manière spécifique, il s'agira de :

- ✓ Déterminer la séroprévalence du VIH chez les femmes enceintes reçues en première CPN en milieu rural et urbain et d'autres caractéristiques socio-démographiques (âge, région)
- ✓ Déterminer la séroprévalence de la Syphilis au sein de la même population;
- ✓ Identifier les principaux facteurs socio-démographiques à risques associés à l'infection du VIH.

Dans le cadre de cette prestation, le prestataire devra entre autres :

- Réviser le protocole de l'étude ;
- Présenter un calendrier définitif de collecte, analyse et rédaction des rapports ;
- Former les enquêteurs et les superviseurs ;
- Assurer la supervision générale de la collecte et de la saisie des données ;
- Analyser les données ;
- Rédiger le rapport de l'enquête.

L'étude doit être conduite dans 60 sites sentinelles repartis dans les dix régions, à raison de 6 sites par région. La population cible de l'enquête est constituée des femmes enceintes reçues en Consultations Périnatales (CPN) dans les sites sentinelles.

V – DUREE DE LA MISSION

L'étude est prévue pour **une période de 45 jours**.

VI – PROFIL DU CONSULTANT NATIONAL

La participation au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Consultants Nationaux, personnes physiques, disposant des qualifications requises et d'une expérience prouvée en matière de réalisation des études dans le domaine de la santé. Les candidats intéressés doivent :

- avoir une formation en Santé Publique, Biologie, Statistique ou Démographie (minimum Bac + 4) ;
- avoir au moins 10 publications scientifiques dans le domaine du VIH ;
- disposer d'une solide expérience de travail (5 ans minimum) sur le système de santé du Cameroun ;
- disposer une expérience avérée dans la conduite des enquêtes sentinelles du VIH chez les femmes enceintes.

Le candidat devra en outre :

- Avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse ;
- Parler et écrire couramment le Français et l'Anglais ;
- Être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel.

NB : La connaissance du système de santé du Cameroun et/ou une expérience antérieure des missions similaires au Cameroun serait un atout.

VII- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURES :

Le Ministre de la Santé Publique invite les Consultants Nationaux intéressés, à manifester leur intérêt en fournissant les informations attestant de leurs qualifications et aptitudes pour exécuter l'étude susmentionnée. Le dossier de Manifestation d'Intérêt doit être présenté dans deux enveloppes cachetées sous pli unique anonyme fermé.

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention « Pièces Administratives » et contiendra les documents ci-après en cours de validité :

- la lettre de motivation datée, timbrée et signée du candidat ;
- la copie certifiée conforme de la carte de contribuable du candidat ;
- la photocopie certifiée conforme du diplôme le plus élevé du candidat ;
- la photocopie certifiée conforme du diplôme requis ;
- le Certificat d'imposition ou de non imposition ;
- l'attestation de non exclusion des Marchés Publics ;
- l'attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI ;
- l'Extrait de casier judiciaire du Candidat.

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « Offre Technique » et contiendra les documents techniques comprenant :

- les documents de présentation du candidat assortie de son CV ;
- les références pertinentes du Candidat (copies des contrats, attestation de service fait rapports produits et articles scientifiques publiés etc) ;
- toutes les observations ou suggestions éventuelles et les données, services et installations devant être fournis par le CNLS ;
- un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour conduire l'étude.

N.B : les pièces administratives requises et listées ci-dessus devront, sous peine de rejet, être datées de moins de trois mois. Tout dossier non-conforme ou toute fausse déclaration entraînera l'élimination pure et simple du candidat.

VIII- DATE ET LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq exemplaires dont un (01) original, devront être déposés sous pli unique et fermé contre décharge, au Secrétariat de la Section Passation des Marchés du Groupe Central du Comité National de Lutte contre le SIDA (GTC/CNLS), porte 010, situé derrière la Croix Rouge Camerounaise, à côté de l'école publique du camp Bove au plus tard le **12 MAI 2019 à 15 heures**, et devront porter la mention suivante sur la grande enveloppe :

« Avis de sollicitation à Manifestation d'intérêt en vue de la pré-qualification des Consultants Nationaux pour réaliser l'étude de surveillance sentinelle du VIH chez les femmes enceintes ».

IX- CRITERES D'EVALUATION

L'analyse des dossiers de candidatures se basera essentiellement sur les qualifications et l'expérience du Consultant dans la réalisation des missions similaires, le plan et la méthodologie du travail proposés.

Les dossiers de candidature seront examinés au regard des critères suivants :

N°	Critères	Points /100
01	Qualifications et Ancienneté dans le domaine d'expertises et de réalisation des études	40
02	Expérience spécifique liée à la mission et les références pour les prestations similaires	40
03	Plan et méthodologie proposés pour la conduite de l'étude	15
04	connaissance du système de santé du Cameroun	05

A l'issue de l'évaluation, les consultants seront classés par ordre de mérite. Le rapport de pré-qualification sera soumis à la validation de la Commission Spéciale de passation des marchés placée auprès du CNLS et la proposition financière du postulant classé le meilleur sollicité.

X – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Section Passation des Marchés du GTC/CNLS, B.P : 1459 Yaoundé, Tel : 222 22 57 58, Fax : 222 23 34 39.

La présentation générale de l'opération est contenue dans les Termes de Référence à consulter auprès de la Section Planification, Recherche, Suivi-Evaluation et Surveillance Epidémiologique du GTC/CNLS.

Ampliations :

- MINMAP,
- ARMP /JDM,
- SOPECAM (pour publication),
- Cellule Informatique pour publication dans le site web/Minsanté,
- Affichage,
- Chronos et Archives.

Le Ministre



Dr. Manaouda Malochie